

Fonds d'investissement climatiques

PLAN D'INVESTISSEMENT

AU TITRE DU PPCR

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES (SPCR)

Tadjikistan



Le Tadjikistan est un pays enclavé du sud-est de l'Asie centrale. Les montagnes occupent environ 93 % des terres et les glaciers 6 % de la superficie totale du pays. Les rivières du Tadjikistan sont les principales sources d'eau alimentant la mer d'Aral et les régions limitrophes (irrigation et hydroélectricité).

Les conséquences environnementales de la planification centrale soviétique, associées à une multitude de problèmes tels qu'une infrastructure vétuste, un nombre disproportionné de femmes vivant dans la pauvreté et une capacité institutionnelle limitée, menacent la stabilité du développement économique, social et humain du pays. Le Tadjikistan est en conséquence considéré comme le pays de l'Asie centrale le plus vulnérable aux effets anticipés du changement climatique.

Le Tadjikistan utilisera les ressources disponibles dans le cadre du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) pour élaborer et mettre en œuvre un Programme stratégique pilote de protection contre les chocs climatiques. Le SPCR utilise une approche-programme pour gérer le changement climatique dans le cadre du développement et sera axé sur six activités :

- Le renforcement des capacités en matière de résistance aux chocs climatiques ;
- L'amélioration des services météorologiques, climatiques et hydrologiques ;
- L'amélioration de la climatologie et de la modélisation ;
- L'augmentation de la résistance aux chocs climatiques du secteur énergétique ;
- L'amélioration de l'agriculture et de la gestion durable des terres ; et
- Le renforcement de la résistance aux chocs climatiques du bassin du Pyanj.

Le Tadjikistan recourra à l'assistance technique et aux projets d'investissement pour renforcer ses capacités ainsi que sa résistance à la variabilité et au changement climatiques.

FINANCEMENT du SPCR DESTINÉ AU Tadjikistan

Financement du PPCR :
47,75 millions de dollars

Les investissements du PPCR sont
fournis sous forme de subventions

Cofinancement estimé :
60 millions de dollars, les autres
cofinancements étant à préciser.

Statut : Le SPCR du Tadjikistan
a été approuvé en novembre 2010
et le premier projet a été approuvé
et lancé.

Les activités du PPCR devraient
relancer le processus de
développement des connaissances
et des capacités sur le changement
climatique au Tadjikistan. Elles
devraient également se traduire
par la mise en place d'un cadre
institutionnel pour gérer, superviser
et influencer à long terme les
activités menées dans ce domaine.

M. Kurbonbekov Jumabek,
*Directeur adjoint, Département de la
protection environnementale et des
situations d'urgence, Bureau exécutif
du président du Tadjikistan*

Projet d'assistance technique 1 : Renforcement des capacités en matière de résistance aux chocs climatiques

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque asiatique de développement)

Principaux résultats : Renforcement des capacités du gouvernement en vue de l'intégration des risques liés au changement climatique dans les politiques nationales et les plans de développement et augmentation de la résistance du pays aux chocs climatiques grâce à une gestion efficace du PPCR.

Projet d'investissement 2 : Amélioration des services météorologiques, climatiques et hydrologiques

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Principaux résultats : Renforcement des capacités nationales en matière de collecte, d'analyse et de présentation des données météorologiques, climatiques et hydrologiques au gouvernement et au public.

Ce projet a été approuvé et lancé début 2011.

Projet d'assistance technique 3 : Programme de climatologie et de modélisation

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque asiatique de développement)

Principaux résultats : Renforcement des capacités nationales du bureau hydrologique et météorologique et des autres parties concernées en vue de la production, de l'analyse et de l'application de la climatologie et de prévisions à petite échelle des impacts du climat.

Projet d'investissement 4 : Augmentation de la résistance aux chocs climatiques du secteur énergétique

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque européenne pour la reconstruction et le développement)

Principal résultat : Analyse intégrée et mesures de résistance aux chocs climatiques dans le cadre des investissements hydroélectriques.

Projet d'investissement 5 : Agriculture et gestion durable des terres

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Principaux résultats : Augmentation de la résistance des agriculteurs et communautés rurales au changement climatique grâce à l'amélioration de la gestion des terres et de l'agriculture pour renforcer les moyens d'existence locaux, réduire la faim et restaurer les ressources naturelles productives.

Projet d'investissement 6 : Renforcement de la résistance aux chocs climatiques du bassin du Pyanj

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque asiatique de développement)

Principaux résultats : Augmentation de la résistance des communautés vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes et à la variabilité du climat dans la province de Khatlon le long du Pyanj et de ses affluents.

Qu'est-ce que le PPCR ?

Le PPCR est un programme qui relève du Fonds climatique d'investissement stratégique, créé pour mettre en œuvre, à titre d'expérimentation et de démonstration, des solutions permettant d'intégrer le risque climatique et la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement des pays en développement et les actions associées. Le PPCR dispose d'un milliard de dollars fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

Il compte neuf projets pilotes nationaux (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) et deux projets pilotes régionaux (Caraïbes : Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Pacifique Sud : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga).

Onze SPCR ont été approuvés : Bangladesh, Niger, Tadjikistan, Cambodge, Mozambique, Népal, Zambie ; programme régional des Caraïbes : Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie ; programme régional du Pacifique : Samoa.